



Compte-rendu du webinaire du 26 mai 2021 organisé par  
la Plateforme Souveraineté Alimentaire (PSA) de la FGC sur le thème:  
« Les plaidoyers de la société civile au service du développement »

Quelque 50 personnes ont participé au webinaire. Les 15 organisations membres de la Plateforme Souveraineté Alimentaire et leurs partenaires Sud étaient représentées.

Introduction Mme Isabelle LeJeune, coordinatrice de la Plateforme Souveraineté Alimentaire  
La Plateforme souveraineté alimentaire des membres de la FGC est un instrument d'échange et de partage d'expériences. La publication « Les familles paysannes sèment l'avenir » de 2016 ainsi que les fiches « Pratiques et Défis de la Souveraineté Alimentaire » de 2020 témoignent de ces échanges et capitalisations des savoirs promus par la Plateforme. Ce webinaire s'inscrit dans ce contexte.

Introduction du modérateur Philippe Egger, association IRED (Innovations et Réseaux pour le Développement).

Il a souligné les nombreuses mobilisations, campagnes et plaidoyers menés par la société civile dans les pays du Sud et du Nord sur les thèmes liés à la souveraineté alimentaire. Ces thèmes portent entre autres sur les orientations budgétaires, les financements, les subventions, les régimes d'importation, les régimes de droits pour l'accès à la terre, à l'eau, les droits des femmes. Ces thèmes touchent directement les projets de coopération au développement menés par les ONG suisses et leurs partenaires Sud.

Se pose donc la question de la coopération entre les mobilisations de la société civile et les ONG. Par ailleurs les projets de développement étant circonscrits dans le temps et l'espace, et les actions de plaidoyer ayant leur propre dynamique et temporalité, souvent long, comment renforcer la société civile comme un objectif en soi. Il convient donc de renforcer les complémentarités entre les acteurs du plaidoyer et les ONG d'appui.

Plusieurs ONG d'appui ont des expériences de plaidoyer, ou d'appui à des plaidoyers menés avec les partenaires Sud. Certaines de ces expériences sont rassemblées dans les Fiches sur les « Pratiques et défis de la souveraineté alimentaire » de 2020 disponible sur le site de la Plateforme ([www.plateformesouverainetealimentaire.org](http://www.plateformesouverainetealimentaire.org)). Par exemple la fiche Ethique rappelle le droit des populations à définir leur politique alimentaire et agricole, promulgué dans la Déclaration de Nyéléni de 2007. La fiche Organisations Paysannes et Réseaux illustre l'imbrication entre une organisation économique de production ou de commercialisation pour la défense des intérêts des producteurs et des campagnes qui interpellent les décideurs politiques.

Philippe Egger remercie chaleureusement les quatre personnes qui ont accepté de partager avec nous leur expérience et leur réflexion sur le thème des plaidoyers de la société civile au service du développement.

Les quatre intervenant-e-s sont tour à tour appelé-e-s pour leur exposé.

Mme Hindatou N. Amadou, responsable Plaidoyer/Lobbying & Genre, et coordinatrice régionale de la campagne « Mon lait est local » auprès de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane (APESS), Ouagadougou, Burkina Faso

L'APESS coordonne une coalition d'une soixantaine d'acteurs (organisations paysannes, organisations d'appui, secteur privé) pour la promotion de la production et consommation du lait local. La campagne a pour nom « Mon lait est local ». La CDEAO mène une offensive pour le lait local en Afrique de l'Ouest afin de diminuer la dépendance aux importations de lait en poudre, à l'instar d'une offensive similaire pour le riz. La question d'un relèvement du tarif extérieur commun pour le moment a été repoussée.

Plusieurs organisations paysannes sous l'égide du ROPPA, avec l'appui technique du GRET et du CIRAD et financier de OXFAM, mène depuis juin 2018 une campagne dans 6 pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad). Une large coalition a été constituée autour d'objectifs communs et de propositions pour promouvoir la production et la consommation locales du lait. Le Sahel possède un important troupeau, les éleveurs forment une part importante de la population rurale et les consommateurs apprécient les produits laitiers. Des plans d'action nationaux ont été élaborés pour mettre en œuvre la campagne de plaidoyer.

Les objectifs de la campagne sont 1) d'amener les décideurs à mieux protéger la filière et à promouvoir des investissements, 2) à interagir avec le secteur privé pour la collecte du lait et sa transformation, et 3) donner aux consommateurs les informations pour effectuer un choix raisonné. La campagne comprend une pétition en ligne qui a déjà réuni 38'000 signatures, des accords avec des ambassadeurs comme les chefs coutumiers ou des musiciens et des politiciens.

Les enjeux sont d'améliorer la productivité laitière par une meilleure alimentation du bétail avec les éleveurs, d'étendre la collecte du lait local (seul un 7 pour cent est collecté aujourd'hui) avec le secteur privé et les multinationales, d'encourager les achats institutionnels, notamment les écoles, avec les autorités, et plus largement la consommation du lait local avec les consommateurs, y compris par le biais d'un tarif douanier plus élevé sur les importations.

La campagne comprend également une collaboration avec des ONG en Europe sous le nom « n'exportons pas nos problèmes » qui vise à modifier les pratiques de l'Union européenne en matière d'exportations de poudre de lait. Cette poudre, rengraissée localement avec de l'huile de

palme est moins chère mais néfaste pour les enfants. Les importations doivent être responsables avec des produits de qualité qui viennent combler les productions locales.

Le défi principal de la campagne est de réunir suffisamment de ressources pour financer des communications publiques qui sont onéreuses.

Le lait local est un enjeu mondial dans tous les pays producteurs.

Abbé Jean Marie Vianney Dushimiyimana, Directeur Caritas à Byumba, Rwanda

Avec l'appui de Caritas et du Service de coopération au développement –Secodev- (ce dernier membre de la Plateforme) un projet d'amélioration des techniques agro-sylvo-pastorales est mené depuis 2008. Ce projet permet en particulier à des populations démunies, notamment des femmes, des jeunes et des filles-mères, d'accéder à des terres et de bénéficier d'un appui technique pour améliorer la fertilité des sols et faciliter la commercialisation des productions.

La zone d'action de la Caritas Diocésaine de Byumba couvre la partie du Nord-Est du Rwanda. Il mène ses activités dans la Province du Nord du Pays, c'est à dire dans les Districts de Gicumbi, de Rulindo, (une partie), Burera (une partie) et celle de l'Est, précisément dans les Districts de Nyagatare et Gatsibo. Dans chaque district les paysans et paysannes élisent un collège de 75 membres (le District Farmers' Network ou DFN).

L'action de Caritas et de Secodev consiste à appuyer techniquement les DFN mais aussi à les sensibiliser à entendre et étendre leurs actions à l'intention des femmes et des jeunes. Le projet a négocié avec les paroisses et l'Etat la mise à disposition de parcelles de terre pour les femmes et les jeunes qui en étaient dépourvues et à leur permettre de produire et commercialiser leurs productions.

Dans le même temps le projet soutient la formation de coopératives afin de faciliter l'achat d'intrants ainsi que la commercialisation.

La promotion de la filière pomme de terre a été un succès, ainsi que la livraison de blé en accord avec des contrats d'achat négociés avec le gouvernement (Rwanda Agricultural Board).

La mobilisation des groupements de femmes et de jeunes, par l'intermédiaire du projet, leur a permis de s'organiser, de recevoir des appuis techniques, et de faire entendre leur voix auprès des DFN comme les autres groupements paysans.

Caritas a mobilisé les médias pour sensibiliser l'opinion publique à la cause des femmes et des jeunes sans accès à la terre, mais aussi les DFN, ainsi que les autorités locales et nationales. La stratégie a permis de sensibiliser les femmes et les jeunes à s'organiser et à revendiquer l'accès à la terre, à sensibiliser les hommes afin qu'ils permettent aux femmes d'exploiter leurs propres parcelles, ainsi que de plaider la cause des femmes et des jeunes auprès des autorités.

Elisabeth Mekougou-Obama, formatrice genre et développement et coordinatrice de l'Association pour la promotion des droits humains et le développement durable, LUDHO au Cameroun

Mme Mekougou mène une action en République Centrafricaine de promotion des droits des femmes avec peu d'accès à la terre et aux ressources en collaboration avec l'ONG International Rescue Committee (IRC) et les autorités locales.

Des groupements de femmes sont progressivement structurés au travers d'activités de renforcement de la production agricole (maraîchage, petit élevage, agriculture) et de tontines tout en développant des compétences en leadership. A ce jour 16 groupements de 30 femmes chacun et une faîtière ont émergé.

Un diagnostic détaillé a été élaboré pour dresser un profil genre national avec identification des disparités, des savoirs dans les terroirs, les produits locaux, les compétences en matière de production et de capacité de gestion.

En collaboration avec les groupements de femmes et avec les autorités locales (ministère de la promotion de la femme, ministère de l'agriculture et de l'élevage, ainsi que les Nations Unies) un plan d'action national est élaboré.

Sur la base de ce document un travail de plaidoyer est engagé auprès des élus de l'Assemblée Nationale, des acteurs de financement et du gouvernement.

En parallèle des leaders féminins de la base sont mobilisés pour constituer un argumentaire et mener un plaidoyer au niveau local.

La question de l'accès à la terre est prédominante. Le poids des normes socioculturelles est un frein à l'application de la législation. Une approche communautaire est privilégiée en engageant les hommes dans des discussions, y compris avec l'appui de leaders communautaires qui ont donné à des femmes des droits de cultiver des parcelles. Cette méthode donne des résultats mais exige beaucoup de temps.

La formation aux méthodes de production, à l'acquisition des intrants nécessaires, le suivi technique, l'appui à la commercialisation, ont permis aux femmes de maîtriser progressivement les cultures et leur mise en valeur.

Par ailleurs un volet transformation et conservation des aliments a été introduit afin d'améliorer l'alimentation notamment des jeunes enfants. Des techniques d'énergie solaire ont été testées pour ce volet conservation.

Enfin des actions d'alphabétisation ont été menées dans le cadre du programme national d'alphabétisation, y compris pour permettre aux femmes de prennent leur part dans les cadres locaux de concertation et de décision.

L'ensemble de ces actions a permis une reconnaissance des femmes comme actrices et vecteurs de développement grâce à l'accès et la mise en valeur des terres.

Melik Özden, directeur du Centre Europe-Tiers Monde (CETIM) et responsable du programme Droits Humains à Genève

Le CETIM a mené pendant 20 ans une action de plaidoyer qui a débouché sur l'adoption en décembre 2018 d'une Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales.

Au départ La Via Campesina et le CETIM étaient seuls. Ensemble ils ont travaillé à l'intérieur et à l'extérieur de l'ONU. Un travail d'information et de sensibilisation a été mené auprès des experts des gouvernements, des ONG, des agences onusiennes et des membres de La Via Campesina (constituée de plus de 200 millions de membres répartis dans 80 pays). Un groupe de pilotage a été constitué afin de fixer la stratégie à suivre tout au long de la campagne de mobilisation. La coordination et le consensus que ce groupe de pilotage a pu assurer ont été des facteurs importants de la réussite.

De nombreuses alliances ont été nouées. Un premier cercle, le noyau dur, comprenait l'ensemble des producteurs d'aliments, organisations paysannes, peuples autochtones, nomades, travailleurs agricoles.

Un deuxième cercle comprenait les organisations de la société civile, de la solidarité internationale, les associations de consommateurs, militants ou sympathisants du thème des droits des paysans.

Un troisième cercle englobait les institutions publiques, les élus et parlementaires et tous les collectifs publics avec compétence en matière législative.

Le quatrième et dernier cercle était celui des gouvernements et leurs représentants à l'ONU, notamment ceux qui siégeaient dans les instances compétentes de l'ONU. Dans les cinq groupes régionaux de l'ONU, des stratégies de mobilisation de toutes les organisations des alliances précédentes ont permis de faire remonter les revendications.

Campagnes, caravanes en Asie, en Afrique et en Amérique latine autour de l'accès à l'eau, à la terre, aux semences paysannes, selon l'agenda de chaque région ont permis progressivement d'ancrer dans l'opinion publique l'utilité d'une Déclaration.

Des éléments de contexte ont soutenu une dynamique favorable en raison de la centralité du thème de l'alimentation qui touche tout le monde, mais aussi de la flambée des prix alimentaires en 2007-2008. De nombreux soulèvements populaires ont eu lieu à ce moment dans plusieurs dizaines de pays. Par ailleurs la mise en lumière de l'effondrement de la biodiversité a également frappé les opinions publiques.

Enfin un élément déterminant a été l'élection de la Bolivie (alors sous le gouvernement de Evo Morales) à la présidence du Groupe de travail intergouvernemental des Nations Unies chargé de préparer et négocier le texte de la future Déclaration. Cette élection traduisait l'appui de l'immense majorité des pays du Sud aux objectifs de la Déclaration, pays qui tous ont encore une grande partie de leur population active en zone rurale.

L'historique de la genèse et de l'adoption de la Déclaration est compilé dans un livre publié par le CETIM : Coline Hubert, *La Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan.ne.s : Outil de lutte pour un avenir commun*, PubliCetim No.42, 2019 (Préface de Jean Ziegler).

Cependant l'adoption de cette Déclaration, quand bien même elle est une belle réussite, n'est pas une fin en soi. Il faut la faire vivre et l'appliquer. Pour cela le CETIM engage un travail d'information et de formation, auprès des cadres des organisations membres de La Via Campesina dans un premier temps, progressivement étendu aux juristes et aux élus chargés du contrôle de son application. Ce travail est loin d'être terminé.

### Conclusion du modérateur Philippe Egger

Le travail de plaidoyer constitue un complément indispensable de toute action de développement. Les quatre exemples que nous avons eus le privilège d'entendre en témoignent de façon éloquente. A la base de tout plaidoyer il y a une organisation des paysannes et paysans qui relève du potentiel de mobilisation de la société civile propre à chaque contexte et pays.

Puis il y a la capacité à nouer des alliances avec d'autres acteurs, publics, privés, régionaux ou même internationaux. La diversité des acteurs et des alliances est grande, mais son rôle est stratégique.

Enfin il y a des éléments de contexte qui expliquent pourquoi une action de plaidoyer peut déboucher rapidement ou bien exiger un temps long de mûrissement.

Philippe Egger rappelle un livre publié par Bernard Njonga, disparu récemment, intitulé *Le Poulet de la discorde* (Editions CLE, Yaoundé, 2018) qui relate une campagne de mobilisation et de plaidoyer de la société civile camerounaise en 2003-04 contre l'importation de poulets congelés et de promotion de la production locale de volaille. Tous les éléments rappelés ici concernant les campagnes de mobilisation se retrouvent dans ce témoignage.

En remerciant encore une fois les quatre intervenants ainsi que les participantes et participants à ce webinaire la session est close à 12 heures 15 minutes (heure de Genève).

Compte-rendu rédigé par les membres de la plateforme souveraineté alimentaire (PSA) : Anne Gueye-Girardet et Philippe Egger, 31 mai 2021.